



Saison 2018 – 2019 - Licences

Cotisations

(fixées par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2018)

<i>Jeunes Garçons/Filles U6 à U9</i>	<i>Jeunes Garçons/Filles U10 à U18</i>	<i>Filles U19 à Seniors</i>	<i>Garçons U 19 à Seniors</i>	<i>Garçons jouant exclusivement en Vétérans</i>
Jusqu'à 8 ans	De 9 à 17 ans	A partir de 18 ans	de 18 à 34 ans	35 ans et plus
Nés entre 2010 et 2013 (5 ans révolu)	Nés entre 2009 et 2001	nées avant 2001	nés entre 1984 et 2000	nés avant 1984
70 €	80 €	80 €	110 €	85 €

Moyens de paiement

- Possibilité de régler en plusieurs fois si vous le souhaitez ;
- Règlement possible en espèces, par chèque (à l'ordre du Stade St Aubinais) ou par chèques-vacances.



Aides

- Des aides peuvent vous être accordées via **votre employeur** ;

Modalités de dépôt du règlement

- Vous pouvez déposer votre règlement, dans une enveloppe **au nom du licencié**, soit :
 - au Carroir (chez Régis LE BIGOT, Président) ;
 - chez Jacqueline LE QUÉRÉ (Secrétaire) au 5 Impasse du Bosquet, 35140 ST AUBIN DU CORMIER.

Rappel

-  Votre licence ou celle de votre enfant **ne sera transmise à la ligue qu'à l'issue du paiement de la cotisation.**
-  Aucun licencié ne pourra jouer s'il n'est pas en règle financièrement avec le club